



L'EPAD réaménage la place des Saisons et la passerelle de l'Aigle pour améliorer la qualité de cet espace public en harmonie avec la nouvelle architecture de la tour First de manière à redonner du sens et des repères au quartier.

Rénovation de la place des Saisons



La conception du paysagement de la place redonnera sens à son appellation place des Saisons, puisque les arbres plantés représenteront par leur nature et leur couleur la variation des 4 saisons.

L'ambition portée sur ce projet est de faire de cette place une véritable agora, permettant échanges et rencontres entre les habitants, les salariés, les commerçants et les visiteurs du quartier Défense 1.

Elle est réalisée par PX-DAM consultant, David Serero (architectes - urbanistes), l'agence O.L.M (paysagiste), et l'agence ON (conception lumière).



La place des Saisons



Le projet prévoit

- La prise en compte des nouveaux flux piétons de circulation à venir, et élargit la surface piétonne de la passerelle de l'Aigle pour le confort de ses usagers avec le remplacement des dalles par un dallage en granit flammé
- L'aménagement d'un espace convivial «le Deck» avec un revêtement bois, qui supportera un mobilier urbain en harmonie avec ce choix
- La plantation de plantes «vivaces» sur la partie sud du podium qui s'accordera avec les bouleaux existants qui seront maintenus
- L'amélioration de l'accès au parking public des Saisons, en réduisant l'emprise de l'édicule existant et créant un jeu de transparence et de sobriété grâce aux matériaux retenus
- Une mise en lumière du site qui participera, outre à sa mise en valeur, à l'amélioration de la sûreté du site
- Le remplacement des dalles par un dallage béton anthracite sur la place des Saisons

Planning prévisionnel

Fin avril - fin mai 2010

Travaux préparatoires de la passerelle de l'Aigle

Juin - novembre 2010

Travaux d'aménagement de la place des Saisons

Novembre - février 2011

Travaux d'aménagement des passerelles Saint-Germain et de l'Aigle

La passerelle de l'Aigle



Les travaux seront réalisés par les entreprises Eurovia, Sogea TPI et SN Falleau sous maîtrise d'ouvrage EPAD.

Chantier à faibles nuisances

La prévention des nuisances pendant la réalisation des travaux de construction est largement prise en compte dans la démarche environnementale engagée par l'EPAD.

Afin de favoriser la limitation des nuisances par les constructeurs, l'EPAD a rendu contractuel un **«cahier de Prestations générales de chantier à faibles nuisances»** que les entreprises s'engagent à respecter.

Toutefois, conscients des désagréments qui seront créés par ce chantier, nous serons vigilants à ce que tous les acteurs du projet travaillent ensemble, dans le cadre de notre démarche commune de développement durable, pour limiter, autant que possible, les gênes occasionnées.

Pour ce faire, l'EPAD s'engage à être présent sur le chantier et réagir dans les plus brefs délais dès que l'entreprise ne respectera pas les engagements pris.

Organisation du chantier

Impact sonore

Durant le chantier, une attention particulière sera apportée à l'émission de bruit. En particulier, les procédures d'exécution seront adaptées à l'environnement urbain en adoptant les mesures suivantes :

- Tous les matériels à moteur thermique seront choisis insonorisés et fonctionneront obligatoirement capot fermé.
- Les horaires de travail seront les suivants : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
- Les démolitions de faible ampleur seront effectuées avec un petit marteau piqueur.
- Les travaux de démolitions de l'édicule seront réalisés par pince à béton et ponctuellement avec un BRH (Brise Roche hydraulique) de petite dimension avec un impact sonore réduit.

Circulation des piétons et des engins

- Un plan de cheminement des engins de chantier est prévu.
- Un plan de circulation piétonne sera mis en place avec un balisage sur le terrain qui évitera les interactions entre usagers et chantier.
- Des panneaux seront mis en place pour guider les usagers et riverains.
- Un plan de phasage des travaux a été mis au point.

Émissions de poussières

Afin de limiter l'émission des poussières dans l'emprise du chantier et ses abords, les mesures suivantes seront adoptées :

- Arrosage des fonds de forme.
- Balayage régulier du chantier par nos ouvriers.
- Arrosage lors des travaux de sciage.

Salissure du domaine public

Afin de garder le chantier et ses abords propres, les mesures suivantes sont envisagées :

- Eviter de travailler sous forte pluie.
- Nettoyage du chantier chaque soir lors de la clôture du chantier.

Les acteurs du projet

// Le Maître d'Ouvrage

EPAD - Établissement Public
d'Aménagement de la Défense
Tour OPUS 12 La Défense 9
77, Esplanade du G^{ral} de Gaulle
92914 Paris La Défense Cedex
Tel : 01 41 45 58 00
communication@epaladefense.fr

// Le Maître d'œuvre Mandataire

PX-DAM Consultant (BET-OPC)
15 rue de Rome • 75008 Paris cedex
Serero (Architectes- Urbanistes)
136, avenue Parmentier • 75011 Paris
O.L.M (Paysagiste)
70, Allée Darius Milhaud • 75019 Paris
Agence ON (Conception Lumière)
5, rue de Dahomey • 75011 Paris

// Les Entreprises

Lot 1 VRD Génie Civil

Eurovia Ile-de-France
48, Avenue Gabriel Péri
78360 Montesson
SOGEA travaux publics IDF
38 rue du Séminaire
Chevilly-Larue-Centre 401
94616 Rungis

Lot 2 Aménagements paysagers

SN Falleau
Zone Artisanale- 14 rue des Perdrix
94520 Mandres-les-Roses
COMPTOIR DE L'ARROSAGE
33 rue de Bellevue • 92700 Colombes
BERNARD BOIS
39 avenue Blaise de Montesquiou
77780 Bourron Marlotte

// Coordination de sécurité

COSSEC
16 rue de la Maison Rouge
77185 Lognes

// Contrôleur Technique

DEKRA
37 rue Adam Ledoux
Le Vermeer 92400 Courbevoie

Contacts

EPAD - Établissement Public
d'Aménagement de La Défense
Conducteur de travaux
Olivier Marcadet
Port. 06 23 19 36 32
Responsable communication
chantier Constantin Nicolai
Port. 06 16 06 43 47
cnicolai@epaladefense.fr

www.ladefense-seine-arche.fr

Groupe des observateurs de chantier

Pour assurer le bon déroulement des chantiers de La Défense, l'EPAD propose de créer un réseau dit d'observateurs de chantier visant à améliorer la diffusion de l'information.

Ces groupes d'observateurs sont composés au cas par cas pour tenir compte des spécificités et de l'environnement de chaque chantier.

Ils comprennent des représentants des habitants et des usagers situés à proximité immédiate du chantier. En tant qu'occupants des lieux, les observateurs constituent les meilleurs relais d'information.

Les «observateurs» sont, par la nature de leur présence sur le site, des observateurs de qualité qui auront comme mission de transmettre à l'EPAD toute anomalie constatée sur le chantier.

Nous leurs demandons de nous tenir informé de la vie du chantier et notamment en cas de nuisances anormales.

Les observateurs devront également relayer l'information auprès de ceux qu'ils représentent (habitants, salariés, commerçants...).

Ce système de diffusion d'information, doit permettre à l'EPAD de réagir rapidement en prenant les mesures correctives nécessaires.

Le groupe d'observateurs du chantier de la place des Saisons est constitué de M^{me} Roubertie, membre du Conseil syndical Damiers Champagne et de l'ASL Damiers, M. Fresnais habitant la résidence de l'Ancre et M^{me} Dolling, copropriétaire Damiers Champagne.

Vous pouvez également joindre directement la Direction de la Communication de l'EPAD par mail communication@epaladefense.fr

A propos du Plan de renouveau de La Défense

Le 25 juillet 2006, l'Etat adopte les propositions d'aménagement de l'EPAD et annonce le développement de projets destinés à répondre aux besoins des secteurs d'activité économique à travers un «Plan de Renouveau de La Défense» :

- réalisation de 300 000 m² de bureaux neufs ;
- rénovation des tours obsolètes en fonction des normes internationales de bureaux et de développement durable avec une augmentation des surfaces d'au moins 150 000 m² ;
- réalisation de 100 000 m² de logements ;
- promotion d'une architecture ambitieuse et durable ;
- modernisation et renforcement des transports en commun ;
- amélioration de la qualité de vie par la restauration et le réaménagement des accès et des circulations, création et requalification de places publiques et des espaces paysagers ;
- développement des services nécessaires aux salariés comme aux habitants ainsi qu'une politique d'animation culturelle et commerciale ;
- mise en place de procédures visant à garantir la sécurité et la continuité des activités.

Le plan de Renouveau aujourd'hui...

- 240 000 m² sont engagés dans le cadre des opérations de démolition/reconstruction et rénovation ;
- sur les 300 000 m² de construction neuves prévues, 70 000 m² font l'objet d'accords signés et le permis de construire de la tour Phare (150 000 m²) vient d'être déposé ;
- la construction de 60 000 m² de logements dans la ZAC Charcot à Puteaux qui sera bientôt opérationnelle verra prochainement les premiers lots attribués aux promoteurs et bailleurs sociaux.